

## Délibération N° DEL-2022-066

-----

Le lundi 30 mai 2022 à dix-huit heures se sont réunis sous la présidence et la convocation de Madame le Maire en date du 24 mai 2022, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal de la commune de Guéret sous la présidence de Madame le Maire.

**Présents :** Mme Marie-Françoise FOURNIER, M. Guillaume VIENNOIS, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Erwan GARGADENNEC, M. Christophe MOUTAUD, M. Ludovic PINGAUD, Mme Corinne TONDUF, M. Jean-Baptiste CONTARIN, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, M. François VALLES, M. Thierry BAILLET, Mme Bernadette AUPETIT, Mme Françoise OTT, Mme Véronique VADIC, M. Damien MONTEIL, Mme Olivia BOULANGER, Mme Zelinda SCHALLER, M. Chaarani MROIVILI, Mme Claire MORY, M. Benoît LASCOUX, M. Michel VERGNIER, M. Gilles BRUNATI

**Dépôts de pouvoir :** Mme Fahousia HOUMADI donne procuration à Mme Bernadette AUPETIT, Mme Sabine ADRIEN donne procuration à M. François VALLES, Mme Christelle BRUNET donne procuration à M. Christophe MOUTAUD, M. Jonathan WEINBERG donne procuration à Mme Bernadette AUPETIT, M. Patrick DUBOIS donne procuration à M. Benoît LASCOUX, M. Eric CORREIA donne procuration à M. Benoît LASCOUX, Mme Mary-Line COINDAT donne procuration à Mme Claire MORY, Mme Martiale ROBERT donne procuration à M. Michel VERGNIER, Mme Sylvie BOURDIER donne procuration à M. Gilles BRUNATI, M. Thierry DELAITRE donne procuration à Mme Corinne TONDUF

Nb votants	Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
33	33	0	0	0

En application de l'article L2121-15 du CGCT, Monsieur Jean-Baptiste CONTARIN est désigné secrétaire de séance.

Cohésion sociale, sports, culture

### 20. Tarifs saison culturelle 2022/2023 - La Guérétoise de Spectacle

Rapporteur : Ludovic PINGAUD

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les nouveaux tarifs de la saison culturelle 2022/2023 (du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 30 juin 2023) de la ville de Guéret, présentés ci-dessous :

	Tarifs 2021 - 2022	Proposition tarifs 2022-2023
	<b>Tarifs 1</b>	
Plein	23.00	24.20
Réduit (adhérents Espace Fayolle, Comités d'entreprise adhérents)	16.50	17.30
Jeune (- 18 ans, collégiens, lycéens et étudiants - 26 ans)	7.20	7.50
Scolaires (collèges et lycées)	7.20	7.50
Demandeurs d'emploi et minima sociaux	3.20	3.20
	<b>Tarifs 2</b>	
Plein	9.30	10.00
Réduit (adhérents Espace Fayolle, Comités d'entreprise adhérents)	7.30	7.50
Jeune (- 18 ans, collégiens, lycéens et étudiants - 26 ans)	5.20	5.50
Scolaires (collèges et lycées)	5.20	5.50
Demandeurs d'emploi et minima sociaux	3.20	3.20
	<b>Tarifs 3</b>	
Plein	7.80	8.20
Réduit (adhérents Espace Fayolle, Comités d'entreprise adhérents, - 18 ans, étudiants, lycéens, collégiens)	5.40	5.70
Enfant (- 12 ans)	3.70	4.00
Scolaires (maternelles et primaires)	3.10	3.20
Demandeurs d'emploi et minima sociaux	3.20	3.20
	<b>Tarifs 4</b>	
Plein	5.30	5.60
Enfant (- 12 ans)	3.70	4.00
Scolaires (collèges et lycées)	3.70	4.00
Scolaires (maternelles et primaires)	3.10	3.20
Demandeurs d'emploi et minima sociaux	3.20	3.20
	<b>Autres tarifs</b>	
Stage théâtre	25.70	27.00
Stage Urban Culture	7.70	8.00
Adhésion Comités d'entreprise	67.00	70.50
Participation au transport des sorties culturelles	2.00	2.00
Séance scolaire pour le spectacle « Broussailles »		3.20
Sortie CCYF La Souterraine (31 mars 2023)		22.00

Sortie Opéra de Limoges (19 mars 2023)	Plein	52.00
	- 18 ans et étudiants	10.00
<b>Abonnements</b>		
<b>Abonnement 1</b> (3 spectacles au tarif 1)	48.00	51.00
<b>Abonnement 2</b> (3 spectacles au tarif 2)	21.00	22.05
<b>Abonnement 3</b> (3 spectacles au tarif 3, 1 adulte + 1 enfant)	26.00	27.00

adoptée à l'unanimité  
FAIT et délibéré les jour, mois et an que dessus  
**POUR EXTRAIT CONFORME,**  
**LE MAIRE,**



**Marie-Françoise  
FOURNIER**